

21 septembre 2018 - n° 17
180077

**ELECTRIFICATION RURALE - GÉNIE CIVIL DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE LORS
DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS RUE ERCKMANN
CHATRIAN**

La Ville a pour projet le génie civil du réseau téléphonique, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux secs rue Erckmann Chatrian.

Dans le cadre d'un projet de génie civil du réseau téléphonique, Orange réalise le câblage et le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges réalise le génie civil. Par application de la décision du comité du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges du 20 décembre 2007, le Syndicat finance la sur largeur de fouille (ouverture de la fouille, matériaux) et la commune finance la fourniture et la pose de la totalité du matériel.

Le coût de l'opération s'élève à 39 300 € TTC. La participation de la Ville, selon la répartition citée ci-dessus, s'élève à 13 263,26 €.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet tel que présenté ci-dessus,
- AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, maître d'ouvrage,
- S'ENGAGE à verser au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	27
Procurations	6
Absents.....	2

Séance du 21 septembre 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT(*parti au point 29, procuration à Françoise LEGRAND*), Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Nicole REMONT, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE, Sophie TAESCH,

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	A	David VALENCE
Marie-France LECOMTE	A	Marie-José LOUDIG
Sabriya CHINOUNE	A	Dominique CHOBAUT
Christopher ZIEGLER	A	Jacqueline THIRION
Serge VINCENT	A	Jean-Louis BOURDON
Nadia ZMIRLI	A	Michel CACCLIN

Absents excusés :

Ousseynou SEYE
Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.